

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 41963

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23969 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer à la seconde occurrence du mot :

« des »,

le mot :

« de tous les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.